

**LES ENTREPRISES DE TRANSPORT LEGER***Myriam SAPPEY*

Les statistiques présentées sont élaborées à partir de l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) qui sonde les entreprises de transport déclarées comme telles dans le répertoire Sirene de l'Insee. Pour cette étude sur les entreprises de transport léger, nous avons trié les entreprises qui utilisent uniquement des véhicules "camionnettes et camions n'excédant pas 3,5 tonnes de PTAC" à l'exclusion de tout autre véhicule de plus fort tonnage.

**5 500 entreprises**

Pour l'année 1988, on recense 5 557 entreprises de transport léger (n'utilisant pas de véhicules de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge) soit 16 % de l'ensemble des entreprises du secteur routier dénombrées par l'Enquête Annuelle d'Entreprises (EAE).

L'activité du transport léger est développée surtout chez les transporteurs de marchandises de zone courte (80 % des entreprises recensées) où ces entreprises représentent près du quart de l'effectif de cette catégorie.

**Tableau 1 : Les entreprises de transport léger**

(Source : EAE 1988)

Activité principale	Entreprises de transport léger	soit % du secteur routier
TRM Zone Longue *	267	3 %
TRM Zone Courte *	4 457	23 %
Déménagement	133	10 %
Location	601	22 %
Collecte terrestre	99	8 %
<b>Total</b>	<b>5 557</b>	<b>16 %</b>

\* TRM : Transport Routier de Marchandises

Ces entreprises se localisent pour la moitié d'entre elles en Ile-de-France. Les principaux autres pôles de localisation sont les régions Rhône-Alpes, Centre, PACA, Pays de la Loire, Languedoc, Nord et Picardie, en liaison avec le fort développement de la messagerie dans les grandes métropoles régionales.

**90 % de petites entreprises**

Les entreprises de transport léger recensées dans cette étude se caractérisent par leur petite taille. En effet, on dénombre plus de 5000 entreprises employant moins de 5 personnes soit 91 % des entreprises étudiées.

A l'opposé, il existe quelques grandes entreprises qui se sont développées dans le secteur de la messagerie en zone courte comme par exemple les entreprises spécialisées dans la collecte de fret aérien.

**Tableau 2 : La taille des entreprises de transport léger**

(Source EAE 1988)

Activité principale	de 0 à 5 employés	de 6 à 9 employés	de 10 à 19 employés	plus de 20 employés	Total
TRM Zone Longue	227	16	24		267
TRM Zone Courte	4 127	184	81	65	4 457
Déménagement	109	6	7	11	133
Location	564	25	7	5	601
Collecte terrestre	32	20	19	28	99
<b>Total</b>	<b>5 059</b>	<b>251</b>	<b>138</b>	<b>109</b>	<b>5 557</b>

## TRANSPORT LEGER

Parmi les petites entreprises, l'étude fait ressortir un grand nombre d'entreprises individuelles n'employant pas de salariés. Plus de 3 700 entreprises sont de ce type et totalisent près de 4000 emplois.

**16 000 emplois,  
5 millions de francs  
de chiffre d'affaires**

Ce grand nombre de petites entreprises expliquent le faible poids du secteur étudié par rapport à l'ensemble des entreprises routières de l'EAE Transport. Les entreprises de transport léger représentent seulement 5 % de l'effectif total, 4 % de l'effectif salarié et 3 % du chiffre d'affaires global de l'ensemble des entreprises de transport routier.

L'effectif du secteur est composé pour un tiers de personnes non salariées. 70 % des effectifs correspondent à des entreprises de transport en zone courte.

**Tableau 3 : Les effectifs et le chiffre d'affaires des entreprises de transport léger**  
(Source : EAE 1988)

Activité principale	Effectif total en nombre	Chiffre d'affaire total en millions de francs
TRM Zone Longue	773	257
TRM Zone Courte	11 082	2 819
Déménagement	745	222
Location	1 152	394
Collecte terrestre	2 155	1 278
<b>Total</b>	<b>15 907</b>	<b>4 970</b>

**Un parc de  
12 000 véhicules**

Ce secteur réalise un investissement relativement faible de l'ordre de 400 millions de francs pour l'année 1988 à comparer aux 12 milliards de francs investis par la totalité des entreprises de transport routier.

Le parc de ces entreprises se compose d'environ 12 400 véhicules de moins de 3,5 tonnes de PTAC dont 7 000 utilisés par des entreprises de moins de 5 employés.

**Tableau 4 : L'investissement et le parc des entreprises de transport léger**  
(Source : EAE 1988)

Activité principale	Investissement total en millions de francs	Parc utilisé en nombre de véhicules
TRM Zone Longue	25	440
TRM Zone Courte	233	7 692
Déménagement	7	250
Location	101	3 698
Collecte terrestre	42	315
<b>Total</b>	<b>408</b>	<b>12 395</b>

Globalement, le secteur du transport léger est composé de petites entreprises dont l'activité principale est le transport de marchandises en zone courte et qui réalise la quasi totalité de leur chiffre d'affaires dans cette activité.

**Un secteur en  
développement**

Ces résultats sous-estiment probablement le secteur du transport léger puisque les entreprises, n'étant pas soumises à la réglementation d'accès à la profession de transporteurs, peuvent se déclarer entreprises de service et ne seraient alors pas incluses dans le champ de l'enquête de l'EAE Transport.

Toutefois, le secteur du transport léger mis en évidence n'est pas négligeable dans le domaine du transport et ce qui est plus important est en fort développement en raison de la progression des activités de messagerie et de livraison rapide et peut-être aussi en raison du moindre poids de la réglementation tant pour les entreprises que pour l'utilisation des véhicules. ■